

2019 Proposition de modifications du cheminement du championnat de France bateaux courts

JANVIER				FEVRIER			MARS			AVRIL		
	J18	Seniors clubs	Seniors du collectif France	J18	Seniors clubs	Seniors du collectif France	J18	Seniors clubs	Seniors du collectif France	J18	Seniors clubs	Seniors du collectif France
1	M			V			V			L		
2	Me			S			S			M		
3	J			D			D			Me		
4	V			L			L			J		
5	S			M			M			V		
6	D			Me			Me			S		
7	L			J			J			D		
8	M			V			V			L		
9	Me			S	Chpt de France Indor (date indicative)		S	TdR zone	TdR nationale	M		
10	J			D			D			Me		
11	V			L			L			J		
12	S			M			M			V	Chpt France bateaux Courts	Chpt France bateaux
13	D			Me			Me			S		
14	L			J			J			D		
15	M			V			V			L		
16	Me			S	Tête rivière ligue (pas dans chemin de sélection)		S			M	regate nationale bateaux longs	
17	J			D			D			Me		
18	V			L			L			J		
19	S			M			M			V		
20	D			Me			Me			S		
21	L			J			J			D		
22	M			V			V			L		
23	Me			S			S			M		
24	J			D			D			Me		
25	V			L			L			J		
26	S			M			M			V		
27	D			Me			Me			S	Regate internationale en France Vaire sur Mame	
28	L			J			J			D		
29	M			V			V			L		
30	Me			S			S	Chpt zone btx courts		M		
31	J			D			D			M		

Têtes de rivière de zones (x4)

Une des têtes de rivière sera labélisée tête de rivière nationale. Cette épreuve à engagement libre sera intégrée dans le chemin de sélection pour les seniors.
 Pour les têtes de rivière de zone, des épreuves autres que 1x et 2- peuvent être inscrites au programme (exemple: bateaux longs)

Championnat de zone bateaux courts

J18: système identique à aujourd'hui.

Rameuses et rameurs de club: sélectif pour le championnat de France bateaux courts. Quotas de zones: Sud Est: 5, Sud Ouest: 2, Nord Ouest: 4, Nord Est: 2

Rameuses et rameurs des collectifs France: exemptés de ce championnat de zone, directement qualifiés au championnat de France (quotas DTN: 18 équipages maxi)

Championnat de France bateaux courts:

J18: système identique à aujourd'hui (tête de rivière puis système à 24 participants)

Rameuses et rameurs de club: système identique à aujourd'hui (tête de rivière pour entrer dans le système à 24 participants)

Rameuses et rameurs des collectifs France: directement qualifiés au système à 24 participants (objectif: 3 parcours maxi) puis système identique à aujourd'hui

Pour tous les seniors: en fonction des résultats du championnat de France, sélection par la DTN des rameuses et rameurs qui participeront à des parcours en bateaux longs à partir du lundi (prise en charge par la DTN)